L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

MESSAGE DE PAS MOINS GRAVE

TÉLÉPHONE-GRAMME.

DIMANCHE MATIN, 8 AVRIL.

## Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Séance du 7 avril 1877.

Le séance est ouverte à midi. Mr Willis occupe le fauteuil. Dix-neuf membres répondent à l'appel.

Mr Adams présente le bill No 149 du Sénat, qui modifie le bill de la loi No 19 de 1877 autorisant le gouverneur à désigner un nouveau procureur-général. Le ratifications présentée à l'avocat-général de faire remplacer l'état, par le nouvel officier, dans les affaires criminelles.

Le Sénat adopte le bill No 148 du Sénat — bill de Mr Garland — qui prescrit à la revision d'un tribunal chargé du "Statutes" des constitutions pour toutes juridictions et sous-juridictions, concernant le rapport de procédure à un même sujet, et le jugé de district, et pour autres, dans le cas de réunion, et dans N'importe quelle propriété, ensuite aux droit magistrats le droit de faire défendre par un avocat de leur choix.

Le Sénat se joint à la Chambre afin de nommer à l'Université d'un sénateur des Etats-Unis; après le premier tour de scrutin, il prononce dans sa salle.

Le bill No 126 du Sénat relativement à la loi des jurés criminelles, dans la paroisse d'Orléans, est adopté. — Il y est stipulé que quand la liste des jurés aura été épuisée, le juge ordonnera au shérif de tirer des noms de la boîte, mais le shérif ne devra pas choisir les jurés parmi les citoyens présents.

Mr Bogess présente un bill qui amende le crédit au district spécial de levée, déclarant les limites de ce district et les devoirs et les pouvoirs de la corporation. — Renvoyé au comité des terres et des levées.

Sont adoptés un bill de Wheeler, qui accorde le droit de police de la paroisse Morehouse à prélever une taxe pour la construction d'une prison de paroisse; le bill No 145 du Sénat établissant un bureau d'Administrateur à Shreveport.

La Chambre fait défendre l'amendement du Sénat à une résolution qui sollicite des allocations du Congrès dans l'intérêt de l'éducation en Louisiane.

Mr Steven, au nom du comité de finances, fait un rapport qui consiste à l'adoption, avec amendement, du bill No 377 de la Chambre, obligeant les assesseurs à prendre certaines propriétés omises jusqu'alors de l'impôt, passe qu'elles appartiennent, dans des sections spéciales des institutions de charité; fixant à $25 la licence additionnelle de tout grocer qui débite des liqueurs au verre; fixant à $100 la licence de tout banquier. — Les pensions dont l'avancement est ordonné sont celles qui ne servent pas absolument aux églises, aux institutions de charité, aux écoles et aux cimetières. — Le bill modifié est la deux fois, puis le Sénat refuse de suspendre les règlements pour le laisser lire sans troubles fait.

Le gouvernant fait annoncer au Sénat qu'il a approuvé et signé le bill qui pourvoit au remplacement des tableaux d'assessment de 1876 et d'années précédentes.

Le bill No 282 de la Chambre — supplément à la loi No 20 de 1877 — sujet du bureau de convention — funding board — est adopté.

Les amendements de la Chambre au bill No 141 du Sénat pour la protection du gibier et des oiseaux, à certaines époques de l'année, sont concédés.

Le bill No 264 de la Chambre, qui incorpore la compagnie du canal de Berthierie pour les navires, est définitivement adopté par le vote suivant:

Ont: MM. Bogess, Deason, Garland, George, Gerdes, Grover, Mitchell, Pushkin, Robertson, Richardson, Sandiford, Steven, Stubbs, Tunnis, Zacharie: — 14.

Non: MM. Allain, Ellis, Eustis, White, Wheeler. — 4.

Est adopté le bill No. 319 de la Chambre, qui autorise le prélèvement de taxes de paroisse.

La résolution qui sollicite du gouvernement fédéral une allocation pour ouvrir le bayou Boeuf, est adoptée.

Est adopté le bill No 320 de la Chambre, qui établit la liberté entière des marchandises en quoi et les détaillants, et déclare que les représentants de profession ne sont tenus le droit de vendre certaines personnes.

La Chambre fait annoncer au Sénat qu'elle a adopté une résolution qui fixe à jeudi, 12 avril, à 3 heures de l'après midi, le jour de la clôture de la Législature.

Le Sénat refuse, par un vote de 7 contre 7, de la prendre en considération avant le jour fixé par les règlements.

MM. Kostis et Weiner représentant le sénat, MM. Jones et Randolph, représentant la chambre, annoncent que conjointement à la résolution des deux chambres, ils ne sont rendus auprès des envoyés de Mr Hayes et lui ont invité à honorer de leur présence la législature de l'Etat.

Le sénat s'ajourne à lundi, 9 du courant, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre par l'orateur Bush, qui déclare un quorum présent, soixante-six membres ayant répondu à l'appel nominal.

Dagnac, de la Pointe-Coupée, membre républicain, passe le parole pour un fait personnel et déclare l'exagération de *Times* qu'il était retourné chez Packard.

L'Orateur annonce que l'honorable J. S. Cox, représentant de l'Etat de New-York au Congrès national, se propose de faire un discours à la Chambre lundi prochain.

Mr Kidd, de Jackson, présente une résolution relativement à la compensation des commis et des employés du comité d'enrôlement.

Sur motion, elle est référée au comité judiciaire.

Mr Kidd, de Jackson, présente également une résolution à l'effet d'accorder une compensation de $6.50 par jour au portier du comité d'enrôlement.

La résolution est référée aussi au comité judiciaire.

Les rapports suivants sont présentés:

Par Mr Ball, d'Orléans, président du comité des voies et moyens, un rapport défavorable quant au bill de la Chambre qui prescrit que le per diem des membres de la Chambre soit payé au comptant.

Par Mr Jones, d'Ouachita, président du comité judiciaire, un rapport spécial recommandant que le bill spécialement aux maîtres du Port de la Nouvelle-Orléans, soit référé au comité sur l'agriculture et le commerce.

Par Mr Lewis, d'Ste Méliciana, président du comité sur les corporations, un rapport favorable quant au bill incorporant la ville de St. Francisville.

Par le comité de conférence de la Chambre, chargé de s'entendre avec le Sénat relativement au bill No 153 pour réorganiser le Bureau de Santé, un rapport de majorité et un rapport de minorité.

Mr Wood, d'Ouachita, présente un bill prohibant le défilé de bouchons forcés à des mineurs, sans le consentement de leurs parents ou de leurs gardiens.

Renvoyé au comité.

Mr Voorhies, d'Orléans, présente un bill pour amender un acte établissant un bateau-passeur (ferry), en face de Simmesport, dans l'Atchafalaya.

Référé au comité sur les affaires paroissiales.

La résolution des deux Chambres, présentée par Mr Kennedy, de Plaquemines, à l'effet que les présidents des comités d'enrôlement et de dépenses continuentes de la Chambre ne reçoivent dorénavant d'autres compensations que leur per diem et leur mileage, donne lieu à des débats considérables et finit par être référée au comité judiciaire.

SÉANCE DES DEUX CHAMBRES.

Les sénateurs entrent de ce matin dans la salle pour présider à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis.

Les noms de messieurs Lyons, Caldwell, H. C. Warmoth et Paul Waterman sont retirés.

Les noms de messieurs Jesse K. Ball, George W. Smith, Gaskins, E. Billings et Hamilton sont proposés.

Le vote est comme suit:

| | Sénat. | Chambre. | Total. |
|---|---|---|---|
| S. F. Jones | 3 | 14 | 17 |
| E. L. Gibson | 3 | 7 | 10 |
| Jesse K. Ball | 3 | 26 | 29 |
| Gaskins | 6 | 18 | 24 |
| Geo. W. Smith | 1 | 0 | 1 |
| E. C. Billings | 0 | 4 | 4 |
| Hamilton | 2 | 3 | 5 |
| Jim Lewis | 0 | 1 | 1 |
| Williamson | 0 | 1 | 1 |
| | 17 | 75 | 92 |

Par d'élection. Les sénateurs se retirent et la Chambre reprend en séance législative.

L'AJOURNEMENT sine die.

Mr Voorhies, d'Orléans, présente une résolution que deux chambres fixent jeudi prochain, le 12 courant, pour l'ajournement sine die de la présente session générale.

Les résolutions sont adoptées.

Mr Sandiford, d'Ouachita, dépose avis d'un bill donnant aux compagnies manufacturières le pouvoir de [illegible]

Le bill No 183 de la Chambre, pour réorganiser le Bureau de Santé, revenant de la Chambre des Représentants, avec le rapport de minorité, signé par Mr Albert Voorhies, d'Orléans, recommandant l'adoption des amendements du Sénat, et le rapport de majorité, signé par Mr Albert Voorhies, d'Orléans, recommandant le rejet des amendements du Sénat, sont présentés par le président du Sénat et la Nouvelle-Orléans au sujet de la nomination du président.

Sur l'adoption du rapport de minorité les oui et les non sont demandés. Le vote est pris:

Oui — 20.

Non — 20.

La Chambre refuse d'adopter le rapport de la majorité.

Le rapport de minorité est adopté et le bill [illegible]

Le gouverneur est informé qu'il a été approuvé et signé dans [illegible] de la Chambre législative [illegible] du chef exécutif [illegible] Le Sénat [illegible] aux [illegible] en présence [illegible] de la Chambre [illegible] Le gouverneur [illegible] de la Chambre [illegible] les [illegible] à [illegible] de la Chambre.

Le rapporteur a le privilège de vendre ces volumes à son bénéfice, après en avoir donné connaissance à l'Etat. Le prix de cet [illegible] est limité à un sou par page.

Le bill est adopté finalement.

[illegible] d'Orléans, propose le bill [illegible] de la Cour [illegible] de la Nouvelle-Orléans, et [illegible] dans le journal officiel.

M. [illegible] d'Orléans, propose [illegible] pour [illegible] d'Etat. Le [illegible] et le bill [illegible] finalement.

Le bill No 226 de la Chambre pour [illegible] de la Chambre, [illegible] pour les [illegible] d'Orléans, en ce qui regarde les projets pour [illegible] est adopté finalement.

Le bill No 187 de la Chambre pour [illegible] l'Association de Charité pour [illegible] l'Etat de la Louisiane et pour lui accorder certaines privilèges, est adopté finalement.

Le bill No 170 de la Chambre, relativement à l'exposition des [illegible] dans le district et le [illegible] de la paroisse d'Orléans, est adopté finalement.

Le bill No 124 du Sénat, qui fait un [illegible] du bill de la [illegible] concernant les [illegible] des jurés, est adopté. — Il y est stipulé que quand la liste des jurés aura été épuisée, le juge ordonnera au shérif de tirer des noms de la boîte, mais le shérif ne devra pas choisir les jurés parmi les citoyens présents.

Mr Bogess présente un bill qui amende le crédit au district spécial de levée, déclarant les limites de ce district et les devoirs et les pouvoirs de la corporation. — Renvoyé au comité des terres et des levées.

Sont adoptés un bill de Wheeler, qui accorde le jury de police de la paroisse Morehouse à prélever une taxe pour la construction d'une prison de paroisse; le bill No 145 du Sénat établissant un bureau d'Administrateur à Shreveport.

La Chambre fait défendre l'amendement du Sénat à une résolution qui sollicite des allocations du Congrès dans l'intérêt de l'éducation en Louisiane.

Mr Steven, au nom du comité de finances, fait un rapport qui consiste à l'adoption, avec amendement, du bill No 377 de la Chambre, obligeant les assesseurs à prendre certaines propriétés omises jusqu'alors de l'impôt, passe qu'elles appartiennent, dans des sections spéciales des institutions de charité; fixant à $25 la licence additionnelle de tout grocer qui débite des liqueurs au verre; fixant à $100 la licence de tout banquier. — Les pensions dont l'avancement est ordonné sont celles qui ne servent pas absolument aux églises, aux institutions de charité, aux écoles et aux cimetières. — Le bill modifié est la deux fois, puis le Sénat refuse de suspendre les règlements pour le laisser lire sans troubles fait.

Le gouvernant fait annoncer au Sénat qu'il a approuvé et signé le bill qui pourvoit au remplacement des tableaux d'assessment de 1876 et d'années précédentes.

Le bill No 282 de la Chambre — supplément à la loi No 20 de 1877 — sujet du bureau de convention — funding board — est adopté.

Les amendements de la Chambre au bill No 141 du Sénat pour la protection du gibier et des oiseaux, à certaines époques de l'année, sont concédés.

Le bill No 264 de la Chambre, qui incorpore la compagnie du canal de Berthierie pour les navires, est définitivement adopté par le vote suivant:

Ont: MM. Bogess, Deason, Garland, George, Gerdes, Grover, Mitchell, Pushkin, Robertson, Richardson, Sandiford, Steven, Stubbs, Tunnis, Zacharie: — 14.

Non: MM. Allain, Ellis, Eustis, White, Wheeler. — 4.

Est adopté le bill No. 319 de la Chambre, qui autorise le prélèvement de taxes de paroisse.

La résolution qui sollicite du gouvernement fédéral une allocation pour ouvrir le bayou Boeuf, est adoptée.

Est adopté le bill No 320 de la Chambre, qui établit la liberté entière des marchandises en quoi et les détaillants, et déclare que les représentants de profession ne sont tenus le droit de vendre certaines personnes.

La Chambre fait annoncer au Sénat qu'elle a adopté une résolution qui fixe à jeudi, 12 avril, à 3 heures de l'après midi, le jour de la clôture de la Législature.

Le Sénat refuse, par un vote de 7 contre 7, de la prendre en considération avant le jour fixé par les règlements.

MM. Kostis et Weiner représentant le sénat, MM. Jones et Randolph, représentant la chambre, annoncent que conjointement à la résolution des deux chambres, ils ne sont rendus auprès des envoyés de Mr Hayes et lui ont invité à honorer de leur présence la législature de l'Etat.

Le sénat s'ajourne à lundi, 9 du courant, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre par l'orateur Bush, qui déclare un quorum présent, soixante-six membres ayant répondu à l'appel nominal.

Dagnac, de la Pointe-Coupée, membre républicain, passe le parole pour un fait personnel et déclare l'exagération de *Times* qu'il était retourné chez Packard.

L'Orateur annonce que l'honorable J. S. Cox, représentant de l'Etat de New-York au Congrès national, se propose de faire un discours à la Chambre lundi prochain.

Mr Kidd, de Jackson, présente une résolution relativement à la compensation des commis et des employés du comité d'enrôlement.

Sur motion, elle est référée au comité judiciaire.

Mr Kidd, de Jackson, présente également une résolution à l'effet d'accorder une compensation de $6.50 par jour au portier du comité d'enrôlement.

La résolution est référée aussi au comité judiciaire.

Les rapports suivants sont présentés:

Par Mr Ball, d'Orléans, président du comité des voies et moyens, un rapport défavorable quant au bill de la Chambre qui prescrit que le per diem des membres de la Chambre soit payé au comptant.

Par Mr Jones, d'Ouachita, président du comité judiciaire, un rapport spécial recommandant que le bill spécialement aux maîtres du Port de la Nouvelle-Orléans, soit référé au comité sur l'agriculture et le commerce.

Par Mr Lewis, d'Ste Méliciana, président du comité sur les corporations, un rapport favorable quant au bill incorporant la ville de St. Francisville.

Par le comité de conférence de la Chambre, chargé de s'entendre avec le Sénat relativement au bill No 153 pour réorganiser le Bureau de Santé, un rapport de majorité et un rapport de minorité.

Mr Wood, d'Ouachita, présente un bill prohibant le défilé de bouchons forcés à des mineurs, sans le consentement de leurs parents ou de leurs gardiens.

Renvoyé au comité.

Mr Voorhies, d'Orléans, présente un bill pour amender un acte établissant un bateau-passeur (ferry), en face de Simmesport, dans l'Atchafalaya.

Référé au comité sur les affaires paroissiales.

La résolution des deux Chambres, présentée par Mr Kennedy, de Plaquemines, à l'effet que les présidents des comités d'enrôlement et de dépenses continuentes de la Chambre ne reçoivent dorénavant d'autres compensations que leur per diem et leur mileage, donne lieu à des débats considérables et finit par être référée au comité judiciaire.

SÉANCE DES DEUX CHAMBRES.

Les sénateurs entrent de ce matin dans la salle pour présider à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis.

Les noms de messieurs Lyons, Caldwell, H. C. Warmoth et Paul Waterman sont retirés.

Les noms de messieurs Jesse K. Ball, George W. Smith, Gaskins, E. Billings et Hamilton sont proposés.

Le vote est comme suit:

| | Sénat. | Chambre. | Total. |
|---|---|---|---|
| S. F. Jones | 3 | 14 | 17 |
| E. L. Gibson | 3 | 7 | 10 |
| Jesse K. Ball | 3 | 26 | 29 |
| Gaskins | 6 | 18 | 24 |
| Geo. W. Smith | 1 | 0 | 1 |
| E. C. Billings | 0 | 4 | 4 |
| Hamilton | 2 | 3 | 5 |
| Jim Lewis | 0 | 1 | 1 |
| Williamson | 0 | 1 | 1 |
| | 17 | 75 | 92 |

Par d'élection. Les sénateurs se retirent et la Chambre reprend en séance législative.

L'AJOURNEMENT sine die.

Mr Voorhies, d'Orléans, présente une résolution que deux chambres fixent jeudi prochain, le 12 courant, pour l'ajournement sine die de la présente session générale.

Les résolutions sont adoptées.

Mr Sandiford, d'Ouachita, dépose avis d'un bill donnant aux compagnies manufacturières le pouvoir de [illegible]

Le bill No 183 de la Chambre, pour réorganiser le Bureau de Santé, revenant de la Chambre des Représentants, avec le rapport de minorité, signé par Mr Albert Voorhies, d'Orléans, recommandant l'adoption des amendements du Sénat, et le rapport de majorité, signé par Mr Albert Voorhies, d'Orléans, recommandant le rejet des amendements du Sénat, sont présentés par le président du Sénat et la Nouvelle-Orléans au sujet de la nomination du président.

Sur l'adoption du rapport de minorité les oui et les non sont demandés. Le vote est pris:

Oui — 20.

Non — 20.

La Chambre refuse d'adopter le rapport de la majorité.

Le rapport de minorité est adopté et le bill [illegible]

Le gouverneur est informé qu'il a été approuvé et signé dans [illegible] de la Chambre législative [illegible] du chef exécutif [illegible] Le Sénat [illegible] aux [illegible] en présence [illegible] de la Chambre [illegible] Le gouverneur [illegible] de la Chambre [illegible] les [illegible] à [illegible] de la Chambre.

# DÉPÊCHES Télégraphiques

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

FRANCHISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

[illegible]

Washington, 7 avril. — [illegible] Etats-Unis. [illegible]

Les républicains sont convaincus [illegible] pour le compromis du gouverneur de la Caroline du Sud [illegible] faveur du Président [illegible] Etats-Unis. [illegible] maintenir le droit à toute la nation.

Le président Hayes.